

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 15 mars 2017

La société Empire annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2017

Faits saillants du troisième trimestre

- *Les ventes des magasins comparables¹⁾ de Sobeys ont diminué de 3,7 %.*
- *Le résultat par action²⁾ s'est établi à 0,11 \$.*
- *Le résultat par action ajusté²⁾ s'est établi à 0,13 \$, comparativement à 0,30 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.*

1) *Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant.*

2) *Après dilution.*

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 4 février 2017. Pour le troisième trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de 34,6 M\$ (résultat par action de 0,13 \$ après dilution), en baisse de 58,1 % comparativement à celui de 82,5 M\$ (résultat par action de 0,30 \$ après dilution) pour le troisième trimestre.

« Nos résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Nous avons cependant tout ce qu'il faut, notamment les employés et les actifs, pour renouer avec le succès. La direction doit adopter un plan de match énergique qui permettra de surmonter les difficultés liées aux coûts et à l'approche clients et de remettre Empire sur la voie de la croissance rentable à long terme. Nous aurons besoin de temps pour ce faire, mais nous y parviendrons », a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction, Empire Company Limited.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,1025 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 28 avril 2017 aux actionnaires inscrits le 13 avril 2017. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables et, par conséquent, sont admissibles au traitement fiscal avantageux qui s'applique à ceux-ci.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	Variation en \$	4 févr. 2017	30 janv. 2016	Variation en \$
Ventes	5 889,8 \$	6 027,2 \$	(137,4) \$	18 007,3 \$	18 335,6 \$	(328,3) \$
Profit brut ¹⁾	1 394,8	1 421,8	(27,0)	4 286,3	4 411,4	(125,1)
BAIIA ²⁾	179,4	(1 467,9)	1 647,3	605,5	(897,5)	1 503,0
BAIIA ajusté ²⁾	178,7	262,9	(84,2)	603,0	891,8	(288,8)
Bénéfice (perte) d'exploitation	68,6	(1 589,8)	1 658,4	271,6	(1 258,3)	1 529,9
Charges financières, montant net	28,8	33,9	(5,1)	90,3	101,1	(10,8)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	11,4	(258,2)	269,6	41,1	(184,6)	225,7
Bénéfice net (perte nette) ³⁾	30,5	(1 365,7)	1 396,2	129,0	(1 188,4)	1 317,4
Bénéfice net ajusté ^{2) 3)}	34,6	82,5	(47,9)	141,1	314,9	(173,8)
RPA (après dilution) ^{3) 4) 5)}	0,11 \$	(5,03) \$	5,14 \$	0,47 \$	(4,33) \$	4,80 \$
RPA ajusté (après dilution) ^{3) 5)}	0,13 \$	0,30 \$	(0,17) \$	0,52 \$	1,15 \$	(0,63) \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	271,7	271,8	272,0	274,9
---	-------	-------	-------	-------

- 1) Le profit brut et les ratios correspondants sont calculés en fonction des résultats du secteur de la vente au détail de produits alimentaires.
- 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 3) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.
- 4) Le nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du résultat par action de base et après dilution est le même, puisque l'effet de toutes les actions ordinaires potentielles serait antidilutif.
- 5) Résultat par action (« RPA »).

Ventes

Pour la période de 13 semaines close le 4 février 2017, les ventes consolidées, qui sont générées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires, se sont établies à 5 889,8 M\$, contre 6 027,2 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, en baisse de 137,4 M\$, ou 2,3 %. La diminution des ventes est principalement attribuable aux facteurs suivants : i) l'incidence des stratégies de merchandising et des stratégies promotionnelles dans l'Ouest canadien, qui continue d'être négative; ii) la sensibilité des consommateurs aux prix et leur tendance soutenue à rechercher une meilleure valeur; et iii) la déflation du prix de détail des aliments.

Pour la période de 13 semaines close le 4 février 2017, les ventes des magasins comparables de Sobeys, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, ont diminué de 3,7 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, et les ventes des magasins comparables ont diminué de 3,1 % dans l'ensemble. Compte non tenu des ventes de carburant et de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, les ventes des magasins comparables auraient diminué de 2,6 %.

Profit brut

Le profit brut s'est chiffré à 1 394,8 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, en baisse de 27,0 M\$, ou 1,9 %, par rapport à celui de 1 421,8 M\$ inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du profit brut découle des facteurs qui ont influé sur les ventes ainsi que des investissements considérables dans le modèle d'établissement des prix, particulièrement pour l'unité fonctionnelle de l'Ouest. La marge brute a augmenté de 10 points de base au troisième trimestre de l'exercice 2017 pour s'établir à 23,7 %, alors qu'elle était de 23,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

BAIIA

Le BAIIA consolidé pour le troisième trimestre s'est établi à 179,4 M\$, en hausse de 1 647,3 M\$ par rapport à (1 467,9) M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du BAIIA est principalement attribuable aux pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants comptabilisés pour l'exercice 2016.

Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre s'est établi à 178,7 M\$, en baisse de 84,2 M\$ par rapport à 262,9 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable aux facteurs déjà mentionnés qui ont eu une incidence sur les ventes, ainsi qu'à la hausse du total des frais de vente et charges administratives, reflétant notamment l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et des frais promotionnels pour permettre le lancement du programme *Simplified Buy & Sell* visant des achats et des ventes simplifiés.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	4 févr. 2017	30 janv. 2016
BAIIA (consolidé)	179,4 \$	(1 467,9) \$	605,5 \$	(897,5) \$
Ajustements :				
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(4,6)	-	(4,6)	-
Réorganisation des centres de distribution	3,2	0,4	5,3	5,7
Coûts de la restructuration organisationnelle	0,7	0,1	4,3	13,6
(Profit) perte sur la sortie d'installations de fabrication	-	-	(7,5)	39,7
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	-	1 730,3	-	1 730,3
	(0,7)	1 730,8	(2,5)	1 789,3
BAIIA ajusté (consolidé)	178,7 \$	262,9 \$	603,0 \$	891,8 \$

Bénéfice (perte) d'exploitation

Le bénéfice (la perte) d'exploitation consolidé du troisième trimestre s'est établi à 68,6 M\$, en hausse de 1 658,4 M\$ par rapport à (1 589,8) M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre a augmenté en raison essentiellement des facteurs déjà mentionnés qui ont eu une incidence sur le BAIIA.

Charges financières

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, les charges financières, déduction faite des produits financiers, ont diminué par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement des remboursements effectués sur la dette au cours de l'exercice 2017.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société s'est établi à 28,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, contre 15,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2016. L'augmentation est attribuable aux pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice 2016. Compte non tenu de l'incidence des pertes de valeur inscrites au cours de l'exercice 2016, le taux d'impôt effectif a augmenté de 1,3 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net (la perte nette) consolidé, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 30,5 M\$ (résultat par action de 0,11 \$ après dilution) pour le troisième trimestre, comparativement à (1 365,7) M\$ (résultat par action de (5,03) \$ après dilution) pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, reflète principalement les facteurs déjà mentionnés à la rubrique précédente portant sur le BAIIA.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	4 févr. 2017	30 janv. 2016
Bénéfice net (perte nette) ¹⁾	30,5 \$	(1 365,7) \$	129,0 \$	(1 188,4) \$
RPA (après dilution) ²⁾	0,11 \$	(5,03) \$	0,47 \$	(4,33) \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,7	4,7	14,1	14,3
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(3,4)	-	(3,4)	-
Réorganisation des centres de distribution	2,3	0,3	3,8	4,2
Coûts de la restructuration organisationnelle	0,5	0,1	3,1	9,9
(Profit) perte sur la sortie d'installations de fabrication	-	-	(5,5)	31,8
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	-	1 443,1	-	1 443,1
	4,1	1 448,2	12,1	1 503,3
Bénéfice net ajusté ¹⁾	34,6 \$	82,5 \$	141,1 \$	314,9 \$
RPA ajusté (après dilution)	0,13 \$	0,30 \$	0,52 \$	1,15 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en millions)	271,7	271,8	272,0	274,9

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Le nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du résultat par action de base et après dilution est le même, puisque l'effet de toutes les actions ordinaires potentielles serait antidilutif.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

La Société exerce ses activités et présente ses résultats dans deux secteurs :

- 1) le **secteur de la vente au détail de produits alimentaires**, qui est représenté par Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue;
- 2) le **secteur des placements et autres activités**, qui, au 4 février 2017, comprenait les placements dans le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») (participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence; 40,3 % après dilution) et les participations dans Genstar.

VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le tableau suivant présente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, les montants étant présentés déduction faite des ajustements de consolidation, qui tiennent compte de la répartition du prix d'acquisition découlant de la fermeture du capital de Sobeys.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	Variation en \$	4 févr. 2017	30 janv. 2016	Variation en \$
Ventes	5 889,8 \$	6 027,2 \$	(137,4) \$	18 007,3 \$	18 335,6 \$	(328,3) \$
Profit brut	1 394,8	1 421,8	(27,0)	4 286,3	4 411,4	(125,1)
BAIIA	152,5	(1 516,6)	1 669,1	540,4	(964,0)	1 504,4
BAIIA ajusté	151,8	214,2	(62,4)	537,9	825,3	(287,4)
Bénéfice (perte) d'exploitation	41,7	(1 638,2)	1 679,9	206,8	(1 324,3)	1 531,1
Bénéfice net (perte nette) ¹⁾	13,4	(1 400,5)	1 413,9	89,1	(1 235,1)	1 324,2
Bénéfice net ajusté ¹⁾	17,5	47,7	(30,2)	101,2	268,2	(167,0)

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Ventes

Sobeys a comptabilisé des ventes de 5 889,8 M\$ pour la période de 13 semaines close le 4 février 2017, en baisse de 137,4 M\$, ou 2,3 %, par rapport à 6 027,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution des ventes est principalement attribuable aux facteurs suivants : i) l'incidence des stratégies de marchandisage et des stratégies promotionnelles dans l'Ouest canadien, qui continue d'être négative; ii) la sensibilité des consommateurs aux prix et leur tendance soutenue à rechercher une meilleure valeur; et iii) la déflation du prix de détail des aliments.

Pour la période de 13 semaines close le 4 février 2017, les ventes des magasins comparables de Sobeys, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, ont diminué de 3,7 % par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, et les ventes des magasins comparables ont diminué de 3,1 % dans l'ensemble. Compte non tenu des ventes de carburant et de l'unité fonctionnelle de l'Ouest, les ventes des magasins comparables auraient diminué de 2,6 %.

Profit brut

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2017, le profit brut de Sobeys s'est établi à 1 394,8 M\$, en baisse de 27,0 M\$, ou 1,9 %, comparativement à 1 421,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du profit brut découle des facteurs qui ont influé sur les ventes ainsi que des investissements considérables dans le modèle d'établissement des prix, particulièrement pour l'unité fonctionnelle de l'Ouest. La marge brute a augmenté de 10 points de base au troisième trimestre de l'exercice 2017 pour s'établir à 23,7 %, alors qu'elle était de 23,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

BAIIA

L'apport de Sobeys au BAIIA d'Empire pour le troisième trimestre s'est établi à 152,5 M\$, comparativement à (1 516,6) M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 1 669,1 M\$. La hausse du BAIIA est principalement attribuable aux pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants comptabilisées pour l'exercice 2016.

Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre s'est établi à 151,8 M\$, en baisse de 62,4 M\$ par rapport à 214,2 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable aux facteurs déjà mentionnés qui ont eu une incidence sur les ventes, ainsi qu'à la hausse du total des frais de vente et charges administratives, reflétant notamment l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et des frais promotionnels pour permettre le lancement du programme *Simplified Buy & Sell* visant des achats et des ventes simplifiés.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	4 févr. 2017	30 janv. 2016
BAIIA (apport de Sobeys)	152,5 \$	(1 516,6) \$	540,4 \$	(964,0) \$
Ajustements :				
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(4,6)	-	(4,6)	-
Réorganisation des centres de distribution	3,2	0,4	5,3	5,7
Coûts de la restructuration organisationnelle	0,7	0,1	4,3	13,6
(Profit) perte sur la sortie d'installations de fabrication	-	-	(7,5)	39,7
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	-	1 730,3	-	1 730,3
	(0,7)	1 730,8	(2,5)	1 789,3
BAIIA ajusté	151,8 \$	214,2 \$	537,9 \$	825,3 \$

Bénéfice (perte) d'exploitation

L'apport de Sobeys au bénéfice (à la perte) d'exploitation d'Empire pour le troisième trimestre s'est établi à 41,7 M\$, comparativement à (1 638,2) M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 1 679,9 M\$. Le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison des facteurs mentionnés précédemment qui ont influé sur le BAIIA.

Bénéfice net (perte nette)

Pour le troisième trimestre, l'apport de Sobeys au bénéfice net (à la perte nette) d'Empire, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 13,4 M\$, comparativement à (1 400,5) M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, en hausse de 1 413,9 M\$. Le bénéfice net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, reflète principalement les facteurs déjà mentionnés à la rubrique précédente portant sur le BAIIA.

(en millions de dollars, après impôt)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	4 févr. 2017	30 janv. 2016
Bénéfice net (perte nette) ¹⁾ (apport de Sobeys)	13,4 \$	(1 400,5) \$	89,1 \$	(1 235,1) \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,7	4,7	14,1	14,3
Reprises au titre de la rationalisation du réseau	(3,4)	-	(3,4)	-
Réorganisation des centres de distribution	2,3	0,3	3,8	4,2
Coûts de la restructuration organisationnelle	0,5	0,1	3,1	9,9
(Profit) perte sur la sortie d'installations de fabrication	-	-	(5,5)	31,8
Pertes de valeur du goodwill et des actifs non courants	-	1 443,1	-	1 443,1
	4,1	1 448,2	12,1	1 503,3
Bénéfice net ajusté ¹⁾	17,5 \$	47,7 \$	101,2 \$	268,2 \$

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

PLACEMENTS ET AUTRES ACTIVITÉS

Le tableau suivant présente l'apport du secteur des placements et autres activités au bénéfice d'exploitation d'Empire.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	4 févr. 2017	30 janv. 2016	Variation en \$	4 févr. 2017	30 janv. 2016	Variation en \$
Bénéfice (perte) d'exploitation						
FPI Crombie ¹⁾	12,8 \$	7,2 \$	5,6 \$	33,8 \$	20,8 \$	13,0 \$
Partenariats immobiliers ²⁾	10,9	36,8	(25,9)	30,2	43,9	(13,7)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	3,2	4,4	(1,2)	0,8	1,3	(0,5)
	26,9 \$	48,4 \$	(21,5) \$	64,8 \$	66,0 \$	(1,2) \$

1) Participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie (41,5 % au 30 janvier 2016).

2) Participations dans Genstar.

Bénéfice d'exploitation

L'apport du secteur des placements et autres activités au bénéfice d'exploitation s'est établi à 26,9 M\$ pour la période de 13 semaines close le 4 février 2017, contre 48,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en baisse de 21,5 M\$. Le recul du bénéfice d'exploitation est principalement attribuable à la vente de deux partenariats immobiliers réalisée par Genstar Development Partnership II au troisième trimestre de l'exercice 2016, contrebalancée légèrement par l'augmentation de la quote-part du résultat du FPI Crombie attribuable à l'amélioration du bénéfice d'exploitation net tiré des immeubles et aux profits à la cession d'immeubles de placement.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Les mesures de la situation financière sont présentées dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	4 février 2017	7 mai 2016 ¹⁾	30 janvier 2016
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 681,1 \$	3 621,0 \$	4 613,8 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	13,58 \$	13,33 \$	16,98 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 957,9 \$	2 367,4 \$	2 387,8 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ²⁾	34,7 %	39,5 %	34,1 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	32,3 %	36,7 %	31,2 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{2) 3)}	2,2 x	2,0 x	1,9 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{2) 4)}	8,1 x	10,2 x	10,7 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	1,0 x	0,9 x
Total de l'actif	8 735,6 \$	9 102,0 \$	10 130,2 \$
Total des passifs financiers non courants	2 604,0 \$	2 702,3 \$	2 745,6 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé de la situation financière de la période écoulée.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

3) Calculé à partir du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

4) Calculé à partir du BAIIA ajusté et de la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total a diminué pour s'établir à 34,7 % au 4 février 2017, contre 39,5 % au 7 mai 2016.

L'augmentation de 60,1 M\$ des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, par rapport à l'exercice 2016, reflète principalement l'augmentation des résultats non distribués. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 13,58 \$ au 4 février 2017, comparativement à 13,33 \$ au 7 mai 2016.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ servent à mesurer la variation de la trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement de la Société.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	4 févr. 2017	30 janv. 2016 ²⁾	4 févr. 2017	30 janv. 2016 ²⁾
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	100,5 \$	201,0 \$	482,7 \$	654,4 \$
Ajouter : produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	11,3	82,5	388,9	130,9
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(83,6)	(143,5)	(368,9)	(442,6)
Flux de trésorerie disponibles	28,2 \$	140,0 \$	502,7 \$	342,7 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie de la période écoulée.

Les flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre de l'exercice 2017 ont diminué de 111,8 M\$ par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2016. Cette diminution est essentiellement attribuable aux facteurs suivants : i) une baisse des activités d'exploitation; et ii) une baisse du produit tiré des transactions immobilières. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement qui a résulté de la réduction prévue des dépenses d'investissement.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après le 4 février 2017, Sobeys a payé un montant de 55,2 \$ lié à des ententes d'approvisionnement à long terme aux termes desquelles des obligations en matière de volumes d'achat minimaux pour l'année civile 2016 n'ont pas été respectées. La direction continue à négocier le règlement définitif de ces montants pour lesquels des provisions ont été constituées au cours d'exercices précédents.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les prévisions de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et de leur forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- les attentes de la Société concernant les difficultés opérationnelles, principalement dans l'Ouest canadien, et l'érosion des ventes dans l'ensemble du réseau de magasins, sur lesquelles un certain nombre de facteurs pourraient avoir une incidence, notamment l'efficacité des stratégies d'atténuation futures et l'intensité concurrentielle soutenue;
- les attentes de la Société concernant le calendrier des mesures d'atténuation et de correction liées à l'intégration des processus et aux changements découlant de la réorganisation de Safeway, qui pourrait être retardé par des difficultés imprévues.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et les énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, se reporter aux documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment à la rubrique « Gestion du risque » de la notice annuelle et du rapport de gestion annuel de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence, sur les activités de la Société, des transactions qui ont lieu après la date à laquelle ces énoncés sont formulés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer après la date du présent document. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière.

Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pendant les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du bénéfice net (de la perte nette), avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge (le produit) d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers au coût amorti, majorée des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées hors des autres éléments du résultat global.
- Le résultat net ajusté s'entend du résultat net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Pour obtenir une description détaillée des mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par Empire, veuillez vous reporter au rapport de gestion d'Empire pour le troisième trimestre clos le 4 février 2017.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le mercredi 15 mars 2017, à compter de 9 h 30 (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2017 clos le 4 février 2017. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 888 231-8191 à l'extérieur de Toronto ou le 647 427-7450 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 22 mars 2017, en composant le 855 859-2056 et en entrant le code d'accès 80715355. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX : EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annualisées s'établissent à environ 24,3 G\$ et qui comptent pour 8,7 G\$ d'actifs, emploient environ 125 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Andrew Walker
Premier vice-président
Communications et affaires générales Sobeys Inc.
905 238-7124, poste 6711

Relations avec les investisseurs

Ken Chernin
Directeur, Relations avec les investisseurs
Empire Company Limited
902 752-8371, poste 3409